



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

obésité

Question écrite n° 50302

Texte de la question

Suite à la remise cette semaine à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé du rapport rédigé par le professeur Serge Hercberg, spécialiste de la nutrition, Mme Virginie Duby-Muller souhaite attirer son attention sur la lutte contre l'obésité en France. Le rapport propose des mesures diverses, comme la mise en place d'un code couleur imprimé sur les produits alimentaires qui permet à identifier leur valeur nutritionnelle, ainsi qu'un taux TVA adapté à la qualité nutritionnelle des produits. De plus, l'auteur du rapport propose l'interdiction de la publicité pour les produits gras ou sucrés entre 7h et 22h. Elle l'interroge sur les suites qu'elle compte donner aux mesures proposées dans ce rapport afin de lutter contre l'obésité qui concerne 7 millions de personnes en France.

Texte de la réponse

En France, 15 % de la population adulte est obèse. Cette prévalence était de l'ordre de 8,5 %, il y a douze ans. Au cours de la période 2009-2012 pour la première fois, il n'y a pas eu d'augmentation significative de cette prévalence. Chez l'enfant, selon l'enquête récente de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la prévalence de surpoids et d'obésité était de 14,4 % en 2000, 12,4 % en 2006 et 11,9 % en 2013. Ces tendances à la baisse ou stabilisation ne doivent cependant pas occulter le fait que les inégalités sociales s'accroissent dans ce domaine. Pour réduire la prévalence de l'obésité, les différents programmes nationaux nutrition santé montrent la nécessité de développer des actions multiples et cohérentes, qui visent directement non seulement les enfants mais aussi leurs familles et la diversité des facteurs qui influencent au quotidien la consommation alimentaire et l'activité physique. Des stratégies d'information et d'éducation sont mises en oeuvre ainsi que des actions visant à faire évoluer l'environnement alimentaire et physique afin de les rendre favorables à des choix positifs pour la santé. A la demande de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le Pr Serge Hercberg a établi un rapport, « propositions pour un nouvel élan de la politique nutritionnelle française de santé publique dans le cadre de la stratégie nationale de santé » qui a été remis le 28 janvier 2014. Fondées sur une analyse scientifique approfondie, les propositions visent prioritairement la réduction des inégalités sociales de santé, dont des actions à destination des enfants et de leurs familles, fondées sur le renforcement des programmes d'information et d'éducation.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50302

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1447

Réponse publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10513